



TG/225/1 Corr.

ORIGINAL: anglais

DATE: 2005-04-06 + 2009-02-27

UNION INTERNATIONALE POUR LA PROTECTION DES OBTENTIONS VÉGÉTALES
GENÈVE

<p>CHAMELAUCIUM</p> <p>Code UPOV : CHMLC_ VECHM_</p> <p><i>Chamelaucium</i> Desf. et hybrides avec <i>Verticordia plumosa</i> Desf. (Druce)</p>	*
--	---

PRINCIPES DIRECTEURS

POUR LA CONDUITE DE L'EXAMEN

DE LA DISTINCTION, DE L'HOMOGENÉITÉ ET DE LA STABILITÉ

Autre(s) nom(s) commun(s) * :

<i>nom botanique</i>	<i>anglais</i>	<i>français</i>	<i>allemand</i>	<i>espagnol</i>
Chamelaucium	Waxflower	Chamelaucium	Chamelaucium	Chamelaucium

Ces principes directeurs ("principes directeurs d'examen") visent à approfondir les principes énoncés dans l'introduction générale (document TG/1/3) et dans les documents TGP qui s'y rapportent afin de donner des indications concrètes détaillées pour l'harmonisation de l'examen de la distinction, de l'homogénéité et de la stabilité (DHS) et, en particulier, à identifier des caractères convenant à l'examen DHS et à la production de descriptions variétales harmonisées.

DOCUMENTS CONNEXES

Ces principes directeurs d'examen doivent être interprétés en relation avec l'introduction générale et les documents TGP qui s'y rapportent.

* Ces noms, corrects à la date d'introduction des présents principes directeurs d'examen, peuvent avoir été révisés ou actualisés. [Il est conseillé au lecteur de se reporter au code taxonomique de l'UPOV, sur le site Web de l'UPOV (www.upov.int), pour l'information la plus récente.]

<u>SOMMAIRE</u>	<u>PAGE</u>
1. OBJET DE CES PRINCIPES DIRECTEURS D'EXAMEN	3
2. MATÉRIEL REQUIS.....	3
3. MÉTHODE D'EXAMEN	3
3.1 Nombre de cycles de végétation.....	3
3.2 Lieu des essais.....	3
3.3 Conditions relatives à la conduite de l'examen	3
3.4 Protocole d'essai	4
3.5 Nombre de plantes ou parties de plantes à examiner.....	4
3.6 Essais supplémentaires.....	4
4. EXAMEN DE LA DISTINCTION, DE L'HOMOGENÉITÉ ET DE LA STABILITÉ.....	4
4.1 Distinction.....	4
4.2 Homogénéité	5
4.3 Stabilité	5
5. GROUPEMENT DES VARIÉTÉS ET ORGANISATION DES ESSAIS EN CULTURE	5
6. INTRODUCTION DU TABLEAU DES CARACTÈRES	6
6.1 Catégories de caractères.....	6
6.2 Niveaux d'expression et notes correspondantes.....	6
6.3 Types d'expression.....	6
6.4 Variétés indiquées à titre d'exemple	6
6.5 Légende.....	7
7. TABLE OF CHARACTERISTICS/TABLEAU DES CARACTÈRES/MERKMALSTABELLE/TABLA DE CARACTERES.....	8
8. EXPLICATIONS DU TABLEAU DES CARACTÈRES	15
8.1 Explications portant sur plusieurs caractères	15
8.2 Explications portant sur certains caractères	15
9. BIBLIOGRAPHIE.....	17
10. QUESTIONNAIRE TECHNIQUE	18

1. Objet de ces principes directeurs d'examen

Ces principes directeurs d'examen s'appliquent à toutes les variétés de *Chamelaucium* Desf. de la famille *Myrtaceae* et de ses hybrides avec *Verticordia plumosa* Desf. (Druce).

2. Matériel requis

2.1 Les autorités compétentes décident de la quantité de matériel végétal nécessaire pour l'examen de la variété, de sa qualité ainsi que des dates et lieux d'envoi. Il appartient au demandeur qui soumet du matériel provenant d'un pays autre que celui où l'examen doit avoir lieu de s'assurer que toutes les formalités douanières ont été accomplies et que toutes les conditions phytosanitaires sont respectées.

2.2 Le matériel doit être fourni sous forme de jeunes plantes.

2.3 La quantité minimale de matériel végétal à fournir par le demandeur est de :

15 jeunes plantes

2.4 Le matériel végétal doit être manifestement sain, vigoureux et indemne de tout parasite ou toute maladie importants.

2.5 Le matériel végétal ne doit pas avoir subi de traitement susceptible d'influer sur l'expression des caractères de la variété, sauf autorisation ou demande expresse des autorités compétentes. S'il a été traité, le traitement appliqué doit être indiqué en détail.

3. Méthode d'examen

3.1 *Nombre de cycles de végétation*

En règle générale, la durée minimale des essais doit être d'un seul cycle de végétation.

3.2 *Lieu des essais*

En règle générale, les essais doivent être conduits en un seul lieu. Pour les essais conduits dans plusieurs lieux, des indications figurent dans le document TGP/9 intitulé "Examen de la distinction".

3.3 *Conditions relatives à la conduite de l'examen*

Les essais doivent être conduits dans des conditions assurant une croissance satisfaisante pour l'expression des caractères pertinents de la variété et pour la conduite de l'examen.

3.3.1 Observation visuelle de la couleur

Étant donné les variations de la lumière solaire, les déterminations de la couleur avec un code de couleurs doivent être faites dans une enceinte avec une lumière artificielle ou au milieu de la journée, dans une pièce sans rayon de soleil direct. La distribution spectrale de la

source de lumière artificielle doit être conforme à la norme CIE de la lumière du jour définie conventionnellement D 6.500 et rester dans les limites de tolérance du “British Standard 950”, partie I. Les déterminations doivent être faites en plaçant la partie de plante sur un fond de papier blanc.

3.4 *Protocole d'essai*

3.4.1 Chaque essai doit être conçu de manière à porter au total sur au moins 10 plantes.

3.4.2 Les essais doivent être conçus de telle sorte que l'on puisse prélever des plantes ou parties de plantes pour effectuer des mesures ou des dénombrements sans nuire aux observations ultérieures qui doivent se poursuivre jusqu'à la fin de la période de végétation.

3.5 *Nombre de plantes ou parties de plantes à examiner*

Sauf indication contraire, toutes les observations doivent être effectuées sur 10 plantes ou des parties de plantes prélevées sur chacune de ces 10 plantes.

3.6 *Essais supplémentaires*

Des essais supplémentaires peuvent être établis pour l'observation de caractères pertinents.

4. Examen de la distinction, de l'homogénéité et de la stabilité

4.1 *Distinction*

4.1.1 *Recommandations générales*

Il est particulièrement important pour les utilisateurs de ces principes directeurs d'examen de consulter l'introduction générale avant toute décision quant à la distinction. Cependant, il conviendra de prêter une attention particulière aux points ci-après.

4.1.2 *Différences reproductibles*

Les différences observées entre les variétés peuvent être suffisamment nettes pour qu'un deuxième cycle de végétation ne soit pas nécessaire. En outre, dans certains cas, l'influence du milieu n'appelle pas plus d'un cycle de végétation pour s'assurer que les différences observées entre les variétés sont suffisamment reproductibles. L'un des moyens de s'assurer qu'une différence observée dans un caractère lors d'un essai en culture est suffisamment reproductible consiste à examiner le caractère au moyen de deux observations indépendantes au moins.

4.1.3 *Différences nettes*

La netteté de la différence entre deux variétés dépend de nombreux facteurs, et notamment du type d'expression du caractère examiné, selon qu'il s'agit d'un caractère qualitatif, un caractère quantitatif ou encore pseudo-qualitatif. Il est donc important que les utilisateurs de ces principes directeurs d'examen soient familiarisés avec les recommandations contenues dans l'introduction générale avant toute décision quant à la distinction.

4.2 Homogénéité

4.2.1 Il est particulièrement important pour les utilisateurs de ces principes directeurs d'examen de consulter l'introduction générale avant toute décision quant à l'homogénéité. Cependant, il conviendra de porter une attention particulière aux points ci-après :

4.2.2 Pour l'évaluation de l'homogénéité, il faut appliquer une norme de population de 1% et une probabilité d'acceptation d'au moins 95%. Dans le cas d'un échantillon de 10 plantes, une seule plante hors-type est tolérée.

4.3 Stabilité

4.3.1 Dans la pratique, il n'est pas d'usage d'effectuer des essais de stabilité dont les résultats apportent la même certitude que l'examen de la distinction ou de l'homogénéité. L'expérience montre cependant que, dans le cas de nombreux types de variétés, lorsqu'une variété s'est révélée homogène, elle peut aussi être considérée comme stable.

4.3.2 Lorsqu'il y a lieu, ou en cas de doute, la stabilité peut être examinée soit en cultivant une génération supplémentaire, soit en examinant un nouveau matériel végétal, afin de vérifier qu'il présente les mêmes caractères que le matériel fourni précédemment.

5. Groupement des variétés et organisation des essais en culture

5.1 Pour sélectionner les variétés notoirement connues à cultiver lors des essais avec la variété candidate et déterminer comment diviser en groupes ces variétés pour faciliter la détermination de la distinction, il est utile d'utiliser des caractères de groupement.

5.2 Les caractères de groupement sont ceux dont les niveaux d'expression observés, même dans différents sites, peuvent être utilisés, soit individuellement soit avec d'autres caractères de même nature, a) pour sélectionner des variétés notoirement connues susceptibles d'être exclues de l'essai en culture pratiqué pour l'examen de la distinction et b) pour organiser l'essai en culture de telle sorte que les variétés voisines soient regroupées.

5.3 Il a été convenu de l'utilité des caractères ci-après pour le groupement des variétés :

- a) Fleur : type (caractère 7)
- b) Fleur : diamètre (caractère 8)
- c) Fleur : couleur principale des pétales le jour de son épanouissement (caractère 13)

groupe 1 : blancs

groupe 2 : roses

groupe 3 : violets

- d) Fleur : couleur principale des pétales 10 à 14 jours après son épanouissement (caractère 14)

groupe 1 : blancs

groupe 2 : roses

groupe 3 : violets

- e) Fleur : couleur principale des pétales 4 semaines après son épanouissement (caractère 15)

groupe 1 : blancs

groupe 2 : roses

groupe 3 : violets

- f) Sépale : incision du bord (caractère 21)

5.4 Des conseils relatifs à l'utilisation des caractères de groupement dans la procédure d'examen de la distinction figurent dans l'introduction générale.

6. Introduction du tableau des caractères

6.1 *Catégories de caractères*

6.1.1 Caractères standard figurant dans les principes directeurs d'examen

Les caractères standard figurant dans les principes directeurs d'examen sont ceux qui sont admis par l'UPOV en vue de l'examen DHS et parmi lesquels les membres de l'Union peuvent choisir ceux qui sont adaptés à leurs besoins particuliers

6.1.2 Caractères avec astérisque

Les caractères avec astérisque (signalés par un *) sont des caractères figurant dans les principes directeurs d'examen qui sont importants pour l'harmonisation internationale des descriptions variétales : ils doivent toujours être pris en considération dans l'examen DHS et être inclus dans la description variétale par tous les membres de l'Union, sauf lorsque cela est contre-indiqué compte tenu du niveau d'expression d'un caractère précédent ou des conditions de milieu régionales.

6.2 *Niveaux d'expression et notes correspondantes*

Des niveaux d'expression sont indiqués pour chaque caractère afin de définir le caractère et d'harmoniser les descriptions. Pour faciliter la consignation des données ainsi que l'établissement et l'échange des descriptions, à chaque niveau d'expression est attribuée une note exprimée par un chiffre.

6.3 *Types d'expression*

Une explication des types d'expression des caractères (caractères qualitatifs, quantitatifs et pseudo-qualitatifs) est donnée dans l'introduction générale.

6.4 *Variétés indiquées à titre d'exemple*

Au besoin, des variétés sont indiquées à titre d'exemple afin de mieux définir les niveaux d'expression d'un caractère.

6.5 *Légende*

(*) Caractère avec astérisque – voir le chapitre 6.1.2

QL : Caractère qualitatif – voir le chapitre 6.3

QN : Caractère quantitatif – voir le chapitre 6.3

PQ : Caractère pseudo-qualitatif – voir le chapitre 6.3

(a) – (c) Voir les explications du tableau des caractères (chapitre 8.1)

(+) Voir les explications du tableau des caractères (chapitre 8.2)

7. Table of Characteristics/Tableau des caractères/Merkmalstabelle/Tabla de caracteres

	English	français	deutsch	español	Example Varieties/ Exemples/ Beispielssorten/ Variedades ejemplo	Note/ Nota
1.	Leaf: attitude in relation to stem	Feuille: disposition par rapport à la tige	Blatt: Stellung im Verhältnis zum Stiel	Hoja: porte en relación al tallo		
QN	(a) erect	dressée	aufrecht	erecto		1
	semi erect	demi-dressée	halbaufrecht	semierecto		3
	horizontal	horizontale	waagrecht	horizontal		5
2.	Leaf: length	Feuille: longueur	Blatt: Länge	Hoja: longitud		
QN	(a) short	courte	kurz	corta	Pastel Gem	3
	medium	moyenne	mittel	media	Pristine	5
	long	longue	lang	larga	Alba, Purple Pride	7
3.	Leaf: shape in cross section	Feuille: forme en section transversale	Blatt: Form im Querschnitt	Hoja: forma en sección transversal		
(+)						
PQ	(a) flattened	aplatie	abgeflacht	aplanada		1
	triangular	triangulaire	dreieckig	triangular		2
	rounded	arrondie	abgerundet	redondeada		3
4.	Flowering branch: angle in relation to axillary shoot (5th node from distal end)	Rameau florifère: angle par rapport à la tige axillaire (cinquième noeud à partir de l'extrémité distale)	Blühender Zweig: Winkel im Verhältnis zum axillaren Trieb (5. Knoten vom distalen Teil)	Rama floral: ángulo en relación con el brote axilar (quinto nodo desde el extremo distal)		
QN	small	petit	klein	pequeño	Jasper	3
	medium	moyen	mittel	medio	Eric John	5
	large	grand	groß	grande	Painted Lady	7
5.	Flowering branch: location of flowers	Rameau florifère: position des fleurs	Blühender Zweig: Sitz der Blüten	Rama floral: posición de las flores		
QL	axillary only	axillaire seulement	nur axillar	sólo axilar		1
	both axillary and terminal	axillaire et terminale	axillar und terminal	axilar y terminal		2
	terminal only	terminale seulement	terminal	sólo terminal		3

	English	français	deutsch	español	Example Varieties/ Exemples/ Beispielssorten/ Variedades ejemplo	Note/ Nota
6. (+)	Flower bud: color of apex	Bouton floral: couleur de l'apex	Blütenknospe: Farbe der Spitze	Yema floral: color del ápice		
PQ	white	blanc	weiß	blanco		1
	pink	rose	rosa	rosa		2
	purple	violet	purpurn	púrpura		3
7. (*)	Flower: type	Fleur: type	Blüte: Typ	Flor: tipo		
QL (b)	single	simple	einfach	sencillo		1
	double	double	gefüllt	doble	Champagne Pink, Dancing Queen	2
8. (*)	Flower: diameter	Fleur: diamètre	Blüte: Durchmesser	Flor: diámetro		
QN (b)	very small	très petit	sehr klein	muy pequeño	Moonflower	1
	small	petit	klein	pequeño	Lady Jennifer	3
	medium	moyen	mittel	medio	Mullering Brook, White Spring	5
	large	grand	groß	grande	Niribi, Purple Pride	7
9. (+)	Flower: arrangement of petals	Fleur: disposition des pétales	Blüte: Anordnung der Blütenblätter	Flor: disposición de los pétalos		
QN (b)	free	libres	freistehend	separados		1
	intermediate	intermédiaires	intermediär	intermedio		2
	overlapping	chevauchants	überlappend	solapados		3
10.	Flower: attitude of petals on day of opening	Fleur: disposition des pétales le jour de son épanouissement	Blüte: Haltung der Blütenblätter am Tag der Öffnung	Flor: porte de los pétalos el día en que se abre la flor		
QN	erect	dressés	aufrecht	erecto		1
	semi erect	demi-dressés	halbaufrecht	semierecto		3
	horizontal	horizontaux	waagrecht	horizontal		5

	English	français	deutsch	español	Example Varieties/ Exemples/ Beispielssorten/ Variedades ejemplo	Note/ Nota
11.	Flower: attitude of petals 4 weeks after opening	Fleur: disposition des pétales 4 semaines après son épanouissement	Blüte: Stellung der Blütenblätter 4 Wochen nach der Öffnung	Flor: porte de los pétalos 4 semanas después de abrirse		
QN	erect	dressés	aufrecht	erecto		1
	semi erect	demi-dressés	halbaufrecht	semierecto		3
	horizontal	horizontaux	waagrecht	horizontal		5
12.	Flower: length of sepal in relation to length of petal	Fleur: longueur du sépale par rapport à la longueur du pétale	Blüte: Länge des Blütenblatts im Verhältnis zur Länge des Kelchblatts	Flor: longitud del sépalo en relación con la longitud del pétalo		
QN	(b) less than one third	moins d'un tiers	weniger als ein Drittel	menos de un tercio		1
	one third to two thirds	un à deux tiers	ein Drittel bis zwei Drittel	de uno a dos tercios		2
	greater than two thirds	plus de deux tiers	mehr als zwei Drittel	más de dos tercios		3
13. (*)	Flower: main color of petals on day of opening	Fleur: couleur principale des pétales le jour de son épanouissement	Blüte: Hauptfarbe der Blütenblätter am Tag der Öffnung	Flor: color principal de los pétalos el día en que se abre la flor		
PQ	RHS Colour Chart (indicate reference number)	Code de couleurs RHS (indiquer le numéro de référence)	RHS-Farbkarte (Nummer angeben)	Carta de colores RHS (indíquese el número de referencia)		
14. (*)	Flower: main color of petals 10-14 days after opening	Fleur: couleur principale des pétales 10 à 14 jours après son épanouissement	Blüte: Hauptfarbe der Blütenblätter 10-14 Tage nach der Öffnung	Flor: color principal de los pétalos entre 10 y 14 días después de abrirse		
PQ	RHS Colour Chart (indicate reference number)	Code de couleurs RHS (indiquer le numéro de référence)	RHS-Farbkarte (Nummer angeben)	Carta de colores RHS (indíquese número de referencia)		
15. (*)	Flower: main color of petals 4 weeks after opening	Fleur: couleur principale des pétales 4 semaines après son épanouissement	Blüte: Hauptfarbe der Blütenblätter 4 Wochen nach der Öffnung	Flor: color principal de los pétalos 4 semanas después de abrirse		
PQ	RHS Colour Chart (indicate reference number)	Code de couleurs RHS (indiquer le numéro de référence)	RHS-Farbkarte (Nummer angeben)	Carta de colores RHS (indíquese número de referencia)		

	English	français	deutsch	español	Example Varieties/ Exemples/ Beispielssorten/ Variedades ejemplo	Note/ Nota
16.	Pedicel: length	Pédicelle: longueur	Blütenstiel: Länge	Pedicelo: longitud		
QN	(b) short	court	kurz	corta		3
	medium	moyen	mittel	media		5
	long	long	lang	larga		7
17.	Hypanthium: conspicuousness of longitudinal furrowing	Hypanthe: netteté du sillon longitudinal	Hypanthium: Ausprägung der Längenfurchen	Hipanto: evidencia de surcos longitudinales		
QN	(b) absent to very weak	nulle à très faible	fehlend bis sehr gering	entre ausente y muy débil		1
	(c) weak	faible	gering	débil		3
	medium	moyenne	mittel	media	Dancing Queen, Jurien Brook	5
	strong	forte	stark	fuerte	Champagne Pink, Mullering Brook	7
18.	Hypanthium: shape	Hypanthe: forme	Hypanthium: Form	Hipanto: forma		
QL	(b) cylindrical	cylindrique	zylindrisch	cilíndrica		1
	(c) obconical	obconique	verkehrt kegelförmig	obcónica		2
19.	Hypanthium: diameter at widest part	Hypanthe: diamètre dans sa partie la plus large	Hypanthium: Durchmesser am breitesten Teil	Hipanto: diámetro en su parte más ancha		
QN	(b) small	petit	klein	pequeño		3
	(c) medium	moyen	mittel	medio	Purple Pride	5
	large	grand	groß	grande	Niribi	7
20.	Hypanthium: main color at middle part	Hypanthe: couleur principale dans sa partie médiane	Hypanthium: Hauptfarbe im mittleren Teil	Hipanto: color principal en su parte media		
(+)						
PQ	(b) yellow	jaune	gelb	amarillo		1
	(c) green	vert	grün	verde		2
	brown	brun	braun	marrón		3

	English	français	deutsch	español	Example Varieties/ Exemples/ Beispielssorten/ Variedades ejemplo	Note/ Nota
21. (* (+)	Sepal: incision of margin	Sépale: incision du bord	Kelchblatt: Randeinschnitte	Sépalo: incisión del borde		
QL	(b) absent	absente	fehlend	ausente	Denmark Pearl	1
	present	présente	vorhanden	presente	Eric John, Jasper	9
22. (b)	Petal: ratio length/width	Pétale: rapport longueur/largeur	Blütenblatt: Verhältnis Länge/Breite	Pétalo: relación longitud/anchura		
QN	broader than long	plus large que long	breiter als lang	más ancho que largo		1
	as long as broad	aussi long que large	so lang wie breit	igual de largo que de ancho		2
	longer than broad	plus long que large	länger als breit	más largo que ancho		3
23. (b)	Petal: undulation of margin	Pétale: ondulation du bord	Blütenblatt: Randwellung	Pétalo: ondulación del margen		
QN	absent or very weak	nulle ou très faible	fehlend oder gering	sehr ausente o muy débil	Elegance	1
	weak	faible	gering	débil		3
	medium	moyenne	mittel	media	Mullering Brook	5
	strong	forte	stark	fuerte		7
24. (c)	Stamen collar: color at opening of flower	Collerette de l'étamine: couleur à l'épanouissement de la fleur	Staubgefäßkrone: Farbe bei der Öffnung der Blüte	Collar de estambres: color en el momento en que se abre la flor		
PQ	white	blanche	weiß	blanco		1
	pink	rose	rosa	rosa		2
	red	rouge	rot	rojo		3
	purple	violette	purpurn	púrpura		4

	English	français	deutsch	español	Example Varieties/ Exemples/ Beispielssorten/ Variedades ejemplo	Note/ Nota
25.	(c) Stamen collar: color 10-14 days after opening of flower	Collerette de l'étamine: couleur 10 à 14 jours après l'épanouissement de la fleur	Staubgefäßkrone: Farbe 10-14 Tage nach Öffnung der Blüte	Collar de estambres: color entre 10 y 14 días después de abrirse la flor		
PQ	white	blanche	weiß	blanco		1
	pink	rose	rosa	rosa		2
	red	rouge	rot	rojo		3
	purple	violette	purpurn	púrpura		4
26.	(c) Receptacle: color on day of opening of flower	Réceptacle: couleur le jour de l'épanouissement de la fleur	Blütenachse: Farbe am Tag der Öffnung der Blüte	Receptáculo: color el día en que se abre la flor		
PQ	yellow green	vert jaune	gelbgrün	verde amarillento		1
	light green	vert clair	hellgrün	verde claro		2
	medium green	vert moyen	mittelgrün	verde medio		3
	dark green	vert foncé	dunkelgrün	verde oscuro		4
	red brown	brun rouge	rotbraun	marrón rojizo		5
	pink red	rouge rose	rosarot	rojo rosado		6
27.	(c) Receptacle: color 4 weeks after opening of flower	Réceptacle: couleur 4 semaines après l'épanouissement de la fleur	Blütenachse: Farbe 4 Wochen nach Öffnung der Blüte	Receptáculo: color 4 semanas después de abrirse la flor		
PQ	yellow green	vert jaune	gelbgrün	verde amarillento		1
	light green	vert clair	hellgrün	verde claro		2
	medium green	vert moyen	mittelgrün	verde medio		3
	dark green	vert foncé	dunkelgrün	verde oscuro		4
	red brown	brun rouge	rotbraun	marrón rojizo		5

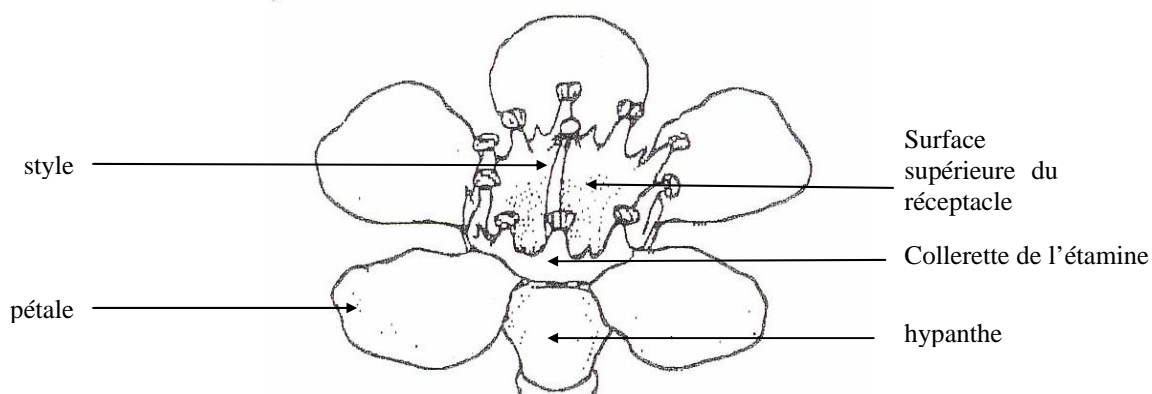
	English	français	deutsch	español	Example Varieties/ Exemples/ Beispielssorten/ Variedades ejemplo	Note/ Nota
28. (b)	Style: color	Style: couleur	Griffel: Farbe	Estilo: color		
PQ	white	blanc	weiß	blanco		1
	pink	rose	rosa	rosa		2
	red	rouge	rot	rojo		3
	purple	violet	purpurn	púrpura		4
29.	Time of beginning of flowering	Époque de début de la floraison	Zeitpunkt des Blühbeginns	Época de inicio de la floración		
QN	very early	très précoce	sehr früh	muy precoz	Blondie	1
	early	précoce	früh	precoz	Albany Pearl	3
	medium	intermédiaire	mittel	intermedia	Denmark Pearl, Madonna	5
	late	tardive	spät	tardía		7

8. Explications du tableau des caractères

8.1 *Explications portant sur plusieurs caractères*

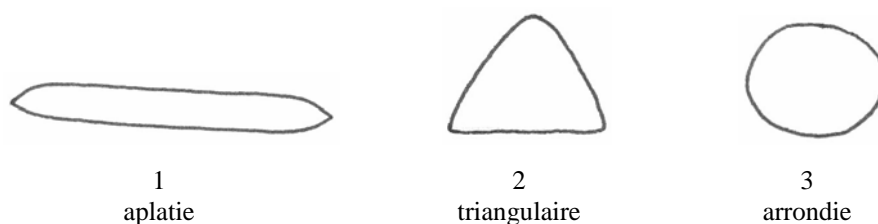
Les caractères auxquels l'un des codes suivants a été attribué dans la deuxième colonne du tableau des caractères doivent être examinés de la manière indiquée ci-après :

- (a) observations sur les feuilles à effectuer sur les feuilles non axillaires complètement développées
- (b) observations sur la fleur et les parties de la fleur à effectuer 10 à 14 jours après l'épanouissement de la fleur
- (c) illustration des parties de la fleur à examiner



8.2 *Explications portant sur certains caractères*

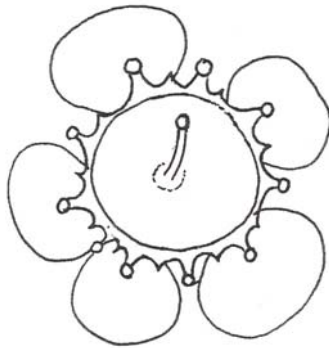
Ad 3 : Feuille : forme en section transversale



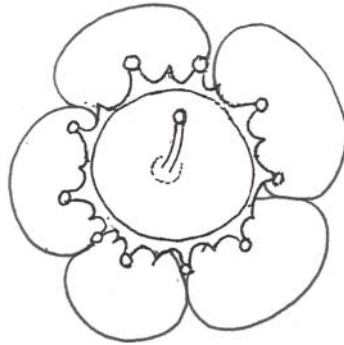
Ad. 6 : Bouton floral : couleur de l'apex

La couleur de l'apex doit être observée quand le bouton floral est bien développé, juste avant l'enroulement des pétales.

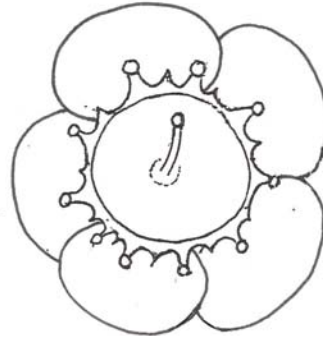
Ad 9 : Fleur : disposition des pétales



1
libres

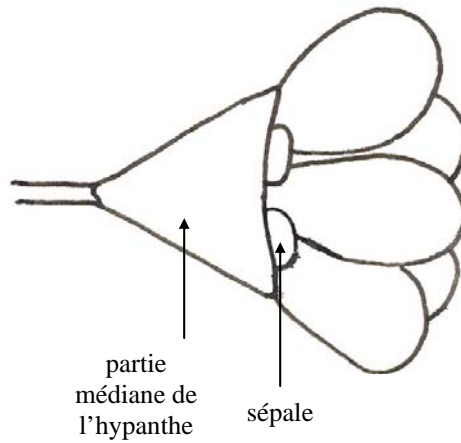


2
intermédiaires



3
chevauchants

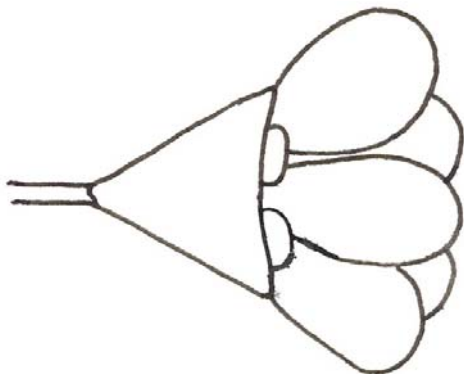
Ad. 20 : Hypanthe : couleur principale dans sa partie médiane



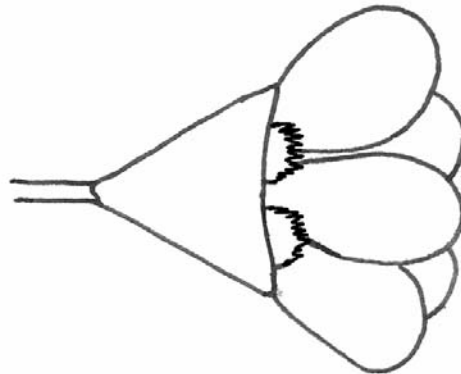
partie
médiane de
l'hypanthe

sépale

Ad. 21 : Sépale : incision du bord



1
absente



9
présente

9. Bibliographie

Blackall, W.E. and Grieve, G.J. How to Know Western Australian Wildflowers Part IIIA.

Elliot, W.R. and Jones, D.L., 1989: Encyclopedia of Australian Plants Suitable for Cultivation Volume 3, Lothian Books.

Marchant, N.G., Wheeler, J.R., Rye, B.L., Bennett, E.M., Lander, N.S. and Macfarlane, T.D., 1987: Flora of the Perth Region Part One, Western Australian Herbarium, Department of Agriculture Western Australia.

Wrigley, J.W. and Fagg, M., 1988: Australian Native Plants Third Edition, Collins Publishers.

10. Questionnaire technique

QUESTIONNAIRE TECHNIQUE	Page {x} de {y}	Numéro de référence :
		Date de la demande : (réservé aux administrations)
QUESTIONNAIRE TECHNIQUE à remplir avec une demande de certificat d'obtention végétale		
1. Objet du questionnaire technique		
1.1.1 Nom botanique	<input type="text" value="Chamelaucium Desf."/> (veuillez préciser l'espèce)	
1.1.2 Nom commun	<input type="text" value="Chamelaucium"/>	
1.2.1 Nom botanique	<input type="text" value="Hybrides de Chamelaucium Desf. et de Verticordia plumosa Desf. (Druce)"/> (veuillez préciser l'espèce de Chamelaucium Desf.)	
2. Demandeur		
Nom	<input type="text"/>	
Adresse	<input type="text"/>	
Numéro de téléphone	<input type="text"/>	
Numéro de télécopieur	<input type="text"/>	
Adresse électronique	<input type="text"/>	
Obtenteur (s'il ne s'agit pas du demandeur)	<input type="text"/>	
3. Dénomination proposée et référence de l'obtenteur		
Dénomination proposée (le cas échéant)	<input type="text"/>	
Référence de l'obtenteur	<input type="text"/>	

QUESTIONNAIRE TECHNIQUE	Page {x} de {y}	Numéro de référence :
-------------------------	-----------------	-----------------------

#4. Renseignements sur le schéma de sélection et le mode de multiplication de la variété

4.1 Schéma de sélection

Variété résultant d'une :

4.1.1 Hybridation

- a) hybridation contrôlée []
(indiquer les variétés parentales)
- b) hybridation à généalogie partiellement connue []
(indiquer la ou les variété(s) parentale(s) connue(s))
- c) hybridation à généalogie inconnue []

4.1.2 Mutation []
(indiquer la variété parentale)

4.1.3 Découverte et développement []
(indiquer le lieu et la date de la découverte, ainsi que la méthode de développement)

4.1.4 Autre []
(veuillez préciser)

4.2 Méthode de multiplication de la variété

- a) boutures []
- b) divisions []
- c) multiplication *in vitro* []
- d) autre []
(veuillez préciser)

Les autorités peuvent prévoir que certains de ces renseignements seront indiqués dans une section confidentielle du questionnaire technique.

QUESTIONNAIRE TECHNIQUE	Page {x} de {y}	Numéro de référence :
-------------------------	-----------------	-----------------------

5. Caractères de la variété à indiquer (le chiffre entre parenthèses renvoie aux caractères correspondants dans les principes directeurs d'examen; prière d'indiquer la note appropriée).

Caractères	Exemples de variétés	Note
5.1 Fleur : type (7)		
simple		1[]
double	Champagne Pink, Dancing Queen	2[]
5.2 Fleur : diamètre (8)		
très petit	Moonflower	1[]
petit	Lady Jennifer	3[]
moyen	Mullering Brook, White Spring	5[]
grand	Niribi, Purple Pride	7[]
5.3.i Fleur : couleur principale des pétales le jour de son épanouissement (13)		
Code de couleurs RHS (indiquer le numéro de référence)		
5.3.ii Fleur : couleur principale des pétales le jour de son épanouissement (13)		
blancs		1[]
roses		2[]
violet		3[]
5.4.i Fleur : couleur principale des pétales 10 à 14 jours après son épanouissement (14)		
Code de couleurs RHS (indiquer le numéro de référence)		
5.4.ii Fleur : couleur principale des pétales 10 à 14 jours après son épanouissement (14)		
blancs		1[]
roses		2[]
violet		3[]

QUESTIONNAIRE TECHNIQUE	Page {x} de {y}	Numéro de référence :
-------------------------	-----------------	-----------------------

Caractères	Exemples de variétés	Note
5.5.i Fleur : couleur principale des pétales 4 semaines après son épanouissement (15) Code de couleurs RHS (indiquer le numéro de référence)		
5.5.ii Fleur : couleur principale des pétales 4 semaines après son épanouissement (15) blancs		1[]
roses		2[]
violet		3[]
5.6 Sépale : incision du bord (21) absente	Denmark Pearl	1[]
présente	Eric John, Jasper	9[]

6. Variétés voisines et différences par rapport à ces variétés

Veillez indiquer dans le tableau ci-dessous et dans le cadre réservé aux observations en quoi votre variété candidate diffère de la ou des variété(s) voisine(s) qui, à votre connaissance, s'en rapproche(nt) le plus. Ces renseignements peuvent favoriser la détermination de la distinction par le service d'examen.

Dénomination(s) de la ou des variété(s) voisine(s) de votre variété candidate	Caractère(s) par lequel ou lesquels votre variété candidate diffère des variétés voisines	Décrivez l'expression du ou des caractère(s) chez la ou les variété(s) voisine(s)	Décrivez l'expression du ou des caractère(s) chez votre variété candidate
<i>Exemple</i>	<i>Fleur : type</i>	<i>simple</i>	<i>double</i>

Observations :

QUESTIONNAIRE TECHNIQUE	Page {x} de {y}	Numéro de référence :
-------------------------	-----------------	-----------------------

#7. Renseignements complémentaires pouvant faciliter l'examen de la variété

7.1 En plus des renseignements fournis dans les sections 5 et 6, existe-t-il des caractères supplémentaires pouvant faciliter l'évaluation de la distinction de la variété?

Oui [] Non []

(Dans l'affirmative, veuillez préciser)

7.2 Des conditions particulières sont-elles requises pour la culture de la variété ou pour la conduite de l'examen?

Oui [] Non []

(Dans l'affirmative, veuillez préciser)

7.3 Autres renseignements

Une photographie en couleur représentative de la variété doit être jointe au questionnaire technique.

8. Autorisation de dissémination

a) La législation en matière de protection de l'environnement ou de la santé de l'homme et de l'animal soumet-elle la variété à une autorisation préalable de dissémination?

Oui [] Non []

b) Dans l'affirmative, une telle autorisation a-t-elle été obtenue?

Oui [] Non []

Si oui, veuillez joindre une copie de l'autorisation.

Les autorités peuvent prévoir que certains de ces renseignements seront indiqués dans une section confidentielle du questionnaire technique.

QUESTIONNAIRE TECHNIQUE	Page {x} de {y}	Numéro de référence :
-------------------------	-----------------	-----------------------

9. Renseignements sur le matériel végétal à examiner ou à remettre aux fins de l'examen

9.1 L'expression d'un ou plusieurs caractère(s) d'une variété peut être influencée par divers facteurs, tels que parasites et maladies, traitement chimique (par exemple, retardateur de croissance ou pesticides), culture de tissus, porte-greffes différents, scions prélevés à différents stades de croissance d'un arbre, etc.

9.2 Le matériel végétal ne doit pas avoir subi de traitement susceptible d'influer sur l'expression des caractères de la variété, sauf autorisation ou demande expresse des autorités compétentes. Si le matériel végétal a été traité, le traitement doit être indiqué en détail. En conséquence, veuillez indiquer ci-dessous si, à votre connaissance, le matériel végétal a été soumis aux facteurs suivants :

- | | | |
|--|---------|---------|
| a) micro-organismes (p. ex., virus, bactéries, phytoplasme) | Oui [] | Non [] |
| b) traitement chimique (p. ex., retardateur de croissance ou pesticides) | Oui [] | Non [] |
| c) culture de tissus | Oui [] | Non [] |
| d) autres facteurs | Oui [] | Non [] |

Si vous avez répondu "oui" à l'une de ces questions, veuillez préciser.

10. Je déclare que, à ma connaissance, les renseignements fournis dans le présent questionnaire sont exacts :

Nom du demandeur

Signature

Date

[Fin du document]